

ne peuvent y entrer. Nous avons même des bureaux de poste dont un boiteux ne peut pas monter les marches. Il y a encore tant à faire dans ce domaine. Rappelez-vous que le député d'Oxford (M. Nesbitt) a parlé l'autre jour de quelques problèmes des invalides. Il a utilisé une expression colorée assez pénible, pour dire que, dans certains cas, il faudrait avoir perdu bras et jambes pour être considéré comme invalide par ceux qui versent les allocations.

Le ministre n'a pas parlé du programme Horizons Nouveaux que je trouve très intéressant. S'il était encore ici, je lui dirais qu'à mon avis, on peut faire beaucoup en ce qui concerne une proposition d'un groupe de Charlottetown, mais je lui écrirai à ce sujet. On devrait encourager l'activité créatrice de nos personnes âgées.

Nous ne devons pas abandonner la proposition selon laquelle le conjoint d'un bénéficiaire de la sécurité de la vieillesse qui n'a pas 65 ans ne doit pas avoir droit à une allocation. C'est certainement un domaine où nous pouvons remédier à une injustice. Il y a beaucoup de couples qui vivent sur une seule pension, simplement parce que l'un des conjoints n'a pas 65 ans.

Il existe maintenant au Canada certaines associations de personnes âgées et je pense que nous devons leur demander de nous guider. Elles sont au courant des faits. Il y a peu de temps l'association des pensionnés nationaux et des personnes âgées s'est réunie à Charlottetown. Ils ont montré leur grande sagesse par le choix du lieu de la réunion. Ils ont fait certaines propositions très intéressantes sur la façon d'améliorer leur sort. Je suis persuadé qu'ils n'ont pas proposé une pension de \$100. J'ignore si le ministre a reçu leur lettre; ils ont effectivement proposé \$150. Ils ont mentionné certaines choses déjà débattues ici. Ils estimaient, et je les comprends, que le coût des médicaments était exorbitant et ils ont recommandé l'adoption d'un régime qui permettrait aux personnes âgées de voyager au Canada à un prix plus bas en morte-saison. Ils ont aussi recommandé qu'une période de grâce soit accordée aux personnes dans le besoin qui touchent la pension de sécurité de la vieillesse à l'occasion du décès du conjoint en raison des lourdes dépenses que l'on subit alors. Ces initiatives ne seraient pas coûteuses et dénoteraient un souci constant des besoins des citoyens âgés ainsi qu'une attitude souple et une certaine compassion de la part du gouvernement envers ceux qui ont fait du pays ce qu'il est.

Une autre question qui a été soulevée dans nombre de lettres que j'ai reçues, c'est le problème de nos citoyens âgés dont les propriétaires se hâtent d'augmenter le loyer dès que ceux-ci touchent une augmentation. C'est encore plus scandaleux lorsqu'il s'agit d'institutions appuyées par les gouvernements fédéral et provinciaux.

• (1640)

**Des voix:** Bravo!

**M. Macquarrie:** Je me souviens de vieillards qui me confiaient que l'augmentation était absorbée si vite qu'il ne leur en restait pas de quoi payer un paquet de tabac supplémentaire.

Il y a tant de problèmes, monsieur l'Orateur, tant de choses à améliorer. Je me contenterai de dire que nous accueillons favorablement cette mesure de justice; nous l'appuyons, mais notre parti ne veut pas aller aux enchères. Nous n'allons pas parcourir le pays avec des offres spectaculaires pour obtenir l'appui d'un groupe en particulier. Il n'est pas profitable de demander \$150 et de se contenter de \$100—cela n'irait jamais chez Sotheby's.

### *Sécurité de la vieillesse*

Nous n'allons pas formuler d'exigences extravagantes, car il se trouve que nous sommes dirigés par un homme responsable en toute occasion et qui ne veut pas accéder au pouvoir en faisant des promesses extravagantes qui miroitent un moment puis disparaissent. Nous sommes dirigés par un homme qui avant longtemps sera au pouvoir.

**Des voix:** Bravo!

**M. Macquarrie:** Nous n'allons pas nous jouer des besoins réels de nos citoyens âgés pour la satisfaction factice de briguer quelques voix de plus aux élections. Nous dirons à ces aînés qu'il faut maintenant au Canada un gouvernement compétent, capable de conduire le pays et ses affaires, un gouvernement qui peut et veut faire quelque chose pour enrayer ce chômage chronique et infernal qui nous ruine.

**Des voix:** Bravo!

**M. Macquarrie:** Il faut un gouvernement qui ne se contente pas de déclarer que nous sommes à deux pas de vaincre l'inflation, alors qu'elle persiste, quelle que soit la distance parcourue.

**Des voix:** Bravo!

**M. Macquarrie:** Le pays a besoin, avant tout, d'un gouvernement compétent, qui n'ait pas besoin d'investir une si forte proportion des richesses nationales en assurance-chômage—ce n'est pas l'assurance-chômage qui est notre fardeau, mais bien le chômage.

**Des voix:** Bravo!

**M. Macquarrie:** Voilà le problème. C'est pourquoi un si grand nombre des programmes gouvernementaux dont le ministre a parlé aujourd'hui doivent rester en plan. Grâce à une bonne administration, à un gouvernement compétent, nous doterons les Canadiens d'une administration utile et humaine dans les domaines dont il a été question. Il ne s'agira pas seulement de promesses mirobolantes; nous pouvons leur assurer que ce gouvernement aura un but déterminé et que notre pays sera de se fait meilleur et mieux gouverné. C'est là l'avenir que je prévois pour notre pays, et tout particulièrement pour nos citoyens âgés, et je les invite à l'attendre, comme moi, avec confiance et enthousiasme.

**Des voix:** Bravo!

**M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Monsieur l'Orateur, j'avoue qu'en prenant part à ce débat cet après-midi ma pensée remonte à bien des années en arrière. Le bill dont nous sommes saisis prévoit une pension de vieillesse universelle de \$100 par mois. Je ne suis pas même encore titulaire d'une telle pension—je n'ai que 64 ans. A mon arrivée ici, monsieur l'Orateur, il y a un peu plus de 30 ans...

**Une voix:** Grand Dieu!

**M. l'Orateur adjoint:** A l'ordre.

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** ... la pension de vieillesse s'établissait à seulement \$20 par mois. Non seulement un tel montant était-il minime mais il n'était aussi payable qu'à l'âge de 70 ans et réclamait une enquête sur les moyens financiers car quiconque recevait un revenu excédant \$365 par année ne pouvait toucher une pension